

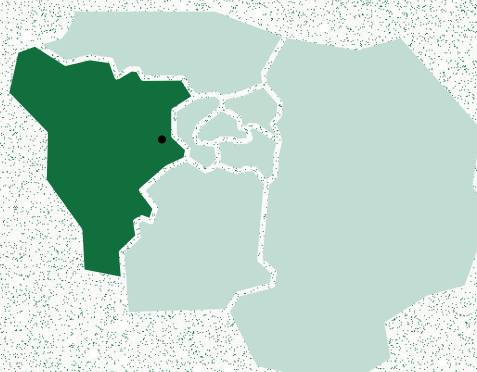
Rue de la Porte de Buc

Requalification des abords de la gare
Versailles Chantiers avec l'arrivée de la ligne
18 du Grand Paris Express



Localisation

Versailles (78)



Client

Ville de Versailles

Territoire d'action

La rue de la Porte de Buc constitue l'entrée sud de Versailles. La gare de Versailles Chantiers y débouche et crée une rupture avec la rive Nord (côté château de Versailles) plus urbaine. Le renforcement de ce pôle d'échanges majeur, avec l'arrivée dans les prochaines années de la ligne 18 du Grand Paris Express (GPE), est l'occasion pour la Ville d'engager un projet urbain pour accompagner la reconfiguration des espaces attenants à ce pôle de mobilités.

Budget

25 200 € HT
(honoraires UAV)

Partenaires

- Une Fabrique de la Ville (programmation, montages - mandataires)
- Agence Duthilleul (architecture et urbanisme)
- Michel Desvigne Paysagiste (paysagistes)
- Ingerop (VRD, études de sol)
- Dynalogic (trafic et stationnement, mobilités)
- E&Y avocats (droit de l'urbanisme)

Calendrier

2024-2030

Mission

Notre mission vise à identifier les potentiels de transformation des abords de la future gare du GPE et de préparer leur mise en oeuvre opérationnelle. A cette fin, la mission se déroule en 3 phases :

- Réalisation d'un diagnostic et définition des grandes orientations urbaines
- Ediction d'un plan directeur du projet urbain
- Définition de la faisabilité du projet urbain

Pour favoriser une culture partagée des enjeux environnementaux et leur prise en compte effective dans la conception, nous accompagnons la maîtrise d'ouvrage pour l'insertion du projet dans la démarche EcoQuartier au stade d'Eco-projet.

Particularités

- Une entrée de ville fréquentée et congestionnée par le trafic automobile aux heures de pointe
- Un secteur d'études enserré par le faisceau ferroviaire d'une part et un relief très boisé d'autre part (forêt domaniale de Versailles)
- Une forte disparité à rééquilibrer avec le quartier Nord de la gare
- Une gouvernance élargie multi-acteurs à considérer (Société du Grand Paris, Ile-de-France Mobilités, SNCF, EPT, Conseils départemental et régional, etc.)
- Un foncier contraint, occupé par une multitude d'acteurs privés et publics